AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie [B]CollectionBoite_035_B-17-chem | Mesures [astreignantes ?] sous la Révolution. ItemDroits de l'homme concernant la détention

Droits de l'homme concernant la détention

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035 B f0429

SourceBoite 035 B-17-chem | Mesures [astreignantes ?] sous la Révolution.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques <u>Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789</u> Relation Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice: équipe FFL; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
 Licence Creative Commons Attribution Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par <u>équipe FFL</u> Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Art 7: Me h. ne peut i hi di tenne que un le con de tirmires prola eo. et s/ le former que eta a prenciós; comp qui sofficiterout, expériscont expiculment on favont expiculer du ordes artilizires deirent iter punis; man bout citoyens repreti ou soisi en verte de la fin det obeir à l'instant et se cendrouptes m la risistance.

Art 9: In to ne doi! a Multer que ou peires ship et ind or realisires et nut re peut i his puni qui en restu or l'ei élattir et promu equer et antineur or au vitit et eliga eument applique de mosse en l'élègatement applique de ment applique de ment applique (BAF) que II h. e'boit présure in rocent

Ans g: The hierant présume in rount durqui à a qui itail ett vir laire coupa l'el si fait jusé in visjens. The de l'arrêter He risueur qui re out pu recolaire

M 1 assurer de sa tersonne deik étrosirios réprimos por la la: (Do. P. An Anholith)